

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry**

Le 5 octobre 2022

Procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry tenue le 4 octobre 2022 à 18h45.

**PRÉSENCES :**

Mme Mélanie Jolivet	parent
Mme Selma H. Grahic	parent
Mme Zohra Ait Ahmed Kaci	parent
Mme Nassima Garsha	parent
Mme Yasmina Akeb	parent
M. Luis Galvez	parent
M. Abdelhamid Hadj Said	parent
M. Dave Corcoran	enseignant
M. Martin Carrière	enseignant
M. Martin Coulombe	enseignant
M. Ronel Théodore	enseignant
M. Paul Toutounji	enseignant
Mme Christine Lemay	professionnel
Mme Anne Allard	soutien
Ashly Tamar Villier	élève

**ABSENTS :**

Geneviève Côté	soutien
----------------	---------

**AUSSI PRÉSENT:**

Mme Geneviève Dandurand	directrice
-------------------------	------------

**1. ACCUEIL**

Madame Grahic souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

**2. PRÉSENCES ET QUORUM**

Après avoir constaté le quorum, madame Grahic ouvre la séance à 18h47.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry**

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Grahic fait la lecture de l'ordre du jour.  
Il est proposé par Paul Toutounji, secondée par Abdelhamid Hadj Said et résolu : **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 juin 2022**

Il est proposé par Mélanie Jolivet, secondée par Yasmina Akeb, et résolu :  
**QUE** le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2022 soit adopté tel que déposé.  
(annexe 1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2022**

Mise à jour du plan de lutte contre l'intimidation à venir

### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a pas de public.

### **7. POINTS EN ADOPTION**

#### **7.1 Présentation des nouveaux membres et élection**

Élection

Zohra Ait Ahmed Kaci propose Abdelhamid Hadj Said au poste de président  
Mélanie Jolivet propose Selma H. Grahic au poste de présidente

Madame Yasmina Akeb se propose au poste de vice-présidente  
Monsieur Galvez propose Mélanie Jolivet au poste de vice-présidente

Présidence : Selma H. Grahic élue  
Vice-Présidence : Mélanie Jolivet élue  
Secrétaire : Anne Allard est élue par acclamation

ADOPTÉE

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry**

## **8. POINTS EN APPROBATION**

### **8.1 Rapport annuel du Conseil d'établissement 2021-2022**

Madame Grahic dépose le rapport annuel aux membres.

Il est proposé par Yasmina Akeb, secondée par Martin Coulombe, et résolu :  
**QUE** le rapport annuel soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9. INFORMATION**

### **9.1 MOT DU REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES**

La représentante avise le conseil que les élections n'ont pas eu lieu encore au conseil général, donc pour l'instant elle est la seule représentante au conseil d'établissement. Un 2<sup>e</sup> élève sera nommé après les élections.

### **9.2 MOT D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Luis Galvez notre représentant au comité de parents nous informe que la 1<sup>re</sup> rencontre avait lieu le 3 octobre, un seul point était à l'ordre du jour : les élections, il nous reviendra avec les noms des personnes élues.

### **9.3 MOT D'UN REPRÉSENTANT EHDAA**

Il n'y a pas encore eu d'élection au comité EHDAA, aussitôt que ce sera fait nous recevrons un communiqué avec le nom des représentants.

### **9.4 MOT D'UN REPRÉSENTANT AESCSPPI**

Le conseil général n'est pas encore élu, donc pas encore de représentant.

### **9.5 MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun représentant pour l'instant, madame Dandurand communiquera avec les différents organismes de Saint-Léonard afin de voir s'il y a des intéressés à se joindre à notre conseil d'établissement.

### **9.6 MOT DE LA DIRECTION**

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry**

## **RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Le document doit être révisé et mis à jour. Certaines modifications seront apportées au document.

Une modification aux règles de régie interne est demandée afin que les rencontres puissent avoir une forme hybride et ainsi d'éviter d'annuler des rencontres pour mauvaise température par exemple. Les rencontres pourraient avoir lieu à distance si nécessaire.

Limitier les interventions à une par membre afin d'éviter d'allonger le temps de rencontre et que les élèves du CGE puissent assister aux rencontres jusqu'à la fin et finir à une heure raisonnable.  
Les interventions seront également minutées.

## **SORTIES ÉDUCATIVES : PROCÉDURES ET APPROBATIONS**

Le condensé des sorties sera envoyé aux membres du CE régulièrement. Nous maintenons la même façon de faire que l'an passé, soit l'envoi des demandes par courriel. 2 sorties sont présentées ce soir

- 9- Kiosque d'automne, approuvé à l'unanimité
- 10- Photos de finissants, approuvé à l'unanimité

## **CALENDRIER DES RENCONTRES**

Madame Dandurand propose que les rencontres du C. É. aient lieu après les rencontres du comité de parents pour faciliter la transmission des informations sans délai.

Les dates sont : à déterminer

## **FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES**

Formation en ligne pour les membres, le lien sera envoyé par courriel. La date limite pour compléter la formation et signer la feuille d'engagement est le mois de décembre 2022.

## **10. CORRESPONDANCE**

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry**

Aucune correspondance

**11. DIVERS**

Aucun point divers

**12. CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mélanie Jolivet et secondé par madame Nassima Garsha

**QUE** l'assemblée soit levée à 20h13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

La présidente  
Selma H. Grahic

---

La directrice  
Geneviève Dandurand